

BROUILLON

Objet : Filets maillants en eaux profondes

**Compte-rendu de la réunion du Groupe d'approche du CCR EOS
CNPMEM - Paris, le 27 juin 2007 (10:15-13:00 h)**

Participants :

Jacques Pichon (Président)

Michel Goujon

Thomas Díaz

Jesús Lourido

Mercedes R. Moreda

Barrie Deas

Ian Gatt

Lorcan Kennedy

Gerard O'Flynn

Alexandre Rodríguez (Secrétariat – rapporteur)

Niels-Roar Hareide (Scientifique)

Isabel Parra (Observatrice)

Elodie Chêne (Observatrice)

1. Bienvenue

Le Président résume l'histoire de la création de ce groupe d'approche, afin d'apporter des idées au débat et des propositions qui devront être soumises à la considération des Groupes de travail et/ou du comité exécutif.

- Adoption de l'ordre du jour

Aucune remarque n'est faite concernant l'ordre du jour, qui est considéré comme accepté.

2. Définition d'objectifs, actions et calendrier de réunions à venir.

Le but principal de la présente réunion est de définir les moyens d'avancer pour l'identification des actions et mesures de gestion durable adaptées aux objectifs que s'est fixé le CCR EOS à ce sujet.

L'une des questions prioritaires le plus souvent signalée est d'aborder à court terme la définition et le développement d'un protocole sous la coordination de tous les États membres pour mettre en marche des campagnes expérimentales d'observation à bord de navires commerciaux (voir point 7)

Concernant le calendrier, tandis que certains participants sont partisans d'adopter et d'appliquer une procédure adaptée au développement d'actions le plus tôt possible (étant donné les expériences traumatisantes du passé), d'autres, en revanche, préfèrent fixer des intervalles de temps plus longs pour faire place à la réflexion au sujet de quelles sont les actions à développer, compte tenu des pêcheries de lotte et de colin qui sont ouvertes à l'heure actuelle.

ACTIONS : Le secrétariat du CCR EOS se chargera de la coordination des propositions et du dialogue via électronique pour faire avancer la définition d'un scénario concret quant aux objectifs, actions et calendrier des prochains mois.

BROUILLON

3. Révision des dispositions relatives au marquage des engins du Règlement (CE) 356/2005 en termes de sécurité des équipages et du personnel à bord des navires de pêche.

Tout le monde est d'accord sur le fait que le Règlement fixe des mesures, concernant les exigences techniques et la disposition des bouées de signalisation, qui, dans la pratique, se sont avérées dangereuses pour la sécurité des équipages et mêmes pour les navires n'ayant pas d'engins maillants.

Thomas Díaz présente une vidéo où l'on peut apprécier clairement les difficultés pratiques auxquelles est confronté, tous les jours, l'équipage d'un fileyeur de fond, aussi bien lors de la manipulation des éléments (cordages, chaînes et bouées) qu'au moment d'effectuer les manœuvres de largage et relevage des bouées de signalisation. Le règlement est considéré comme inefficace et ne répondant pas aux raisons pour lesquelles il a été établi. Les participants défendent la suppression de ces exigences et plaident en faveur d'un système de localisation électronique par satellite.

ACTIONS : Le secrétariat rappelle que la Commission, dans sa lettre de réponse datée du 17 février à une demande formulée par le CCR EOS, s'est engagée à ouvrir un appel public de propositions pour la réalisation d'une étude visant à analyser les expériences et pratiques de marquage des engins fixes existant dans le monde, et à analyser la possibilité de réviser le règlement en question. Le secrétariat devra informer de la publication et des termes de cet appel, une fois matérialisé.

4. Révision de la longueur maximum des lignes de traîne des filets (maillants de fond) destinés à la pêche au colin en eaux profondes.

Après analyse de la réponse de la Commission du 26 juin 2007, favorable aux demandes du CCR, le président affirme qu'il s'agit d'une preuve positive en faveur de l'utilité des CCR et de leur contribution aux propositions de modification, amendement ou révision des règlements communautaires existante en matière de gestion halieutique.

Par conséquent, le point 4 ne suscite pas de discussions supplémentaires.

5. Contribution à l'évaluation de la situation réelle de la prise accessoire de cétacés

Ce point n'est pas traité compte tenu du temps limité dont on dispose et de la priorité concédée à d'autres sujets.

6. Évaluation du programme de filets fantômes – Présentation du Projet DEEPCLEAN (Nils-Roare)

Le projet DEEPCLEAN est présenté en grandes lignes (voir document ci-joint), ainsi que ses partenaires et ses principaux objectifs : localisation exacte et quantification des filets ; développement d'actions de retrait et récupération des filets perdus, laissés pour compte et abandonnés.

Il est fait un inventaire des zones de pêches où les filets sont le plus souvent perdus en fonction des espèces (colin, lotte et requin), des pêcheries et des niveaux de profondeur des eaux communautaires.

On cite un programme de service de retrait et récupération de filets fantômes mis en place en Norvège en 1999 qui pourrait servir de modèle de référence pour l'UE. Une des raisons du succès de ce programme réside dans la qualité, la fiabilité et la solvabilité des informations recueillies lors des entretiens avec les pêcheurs.

BROUILLON

Le conférencier demande la collaboration du secteur pour le recueil de données et informations fiables auprès des pêcheurs concernant la zone et la position de l'endroit où ils ont perdu leurs engins. À la demande de certains participants, on explique également quel système sera utilisé pour récupérer les filets (au moyen de crochets) et les difficultés techniques et pratiques auxquelles on devra faire face (manque d'information ou données inexactes, présence de barrières de corail dans les fonds marins, etc.)

ACTIONS : Demande d'études déjà publiées à ce sujet, et liste des partenaires faisant partie de ce projet, ainsi que du réseau d'experts (ou network) collaborateurs. Poursuivre le travail au travers de ce network sur la base d'une coopération étroite entre ce dernier et d'autres groupes (ex. : sous-groupe technique du STCEF) lors des échanges d'informations et de la diffusion des résultats.

7. Contribution du CCR au développement de futures campagnes d'observation

On part du principe que l'accord préalable entre les différents acteurs est fondamental pour que les campagnes d'observation puissent être mises en place de manière coordonnée, grâce à la rédaction d'un protocole général conçu par un organisme impartial et basé sur des normes ou paramètres d'évaluation communs ciblant la réalisation de campagnes concrètes. Cela permettra d'éviter la méfiance et les problèmes de remise en cause ou de validité des résultats qui se sont produits par le passé entre les différents pays.

Quant à la procédure ou à la façon de préparer ce protocole: Après débat, on évoque la possibilité de convoquer une réunion ou un séminaire à caractère présentiel pendant le mois d'octobre, regroupant un petit nombre de scientifiques du réseau networks et de représentants de l'industrie de la pêche (pêcheurs et représentants des OP expertes en la matière) afin de rédiger un rapport commun visant à proposer des actions et définir des protocoles pour les campagnes d'observations futures. Les décisions doivent être adoptées sur la base d'un travail préalable qui aura lieu cet été, et qui contribuera à rendre le processus plus transparent et à promouvoir le consensus.

Afin de réaliser ce travail de préparation, on propose le nom de Michel Goujon comme coordinateur des actions en matière de filets maillants avec les différents organismes scientifiques pendant les mois d'été (juillet et août) Il rassemblera l'ensemble des protocoles des campagnes d'observation réalisées indépendamment en 2006 par l'Espagne le Royaume Uni et la France, ainsi que les résultats que ces campagnes ont donné. Il transmettra ces éléments aux scientifiques du réseau networks qui les évalueront et examineront les moyens d'unifier les protocoles et leurs résultats. Il informera périodiquement les membres du CCR EOS de toutes les nouveautés via courrier électronique au secrétariat, et permettra l'émission de remarques et de commentaires.

Par ailleurs, on propose de réaliser des campagnes différenciées pour délimiter clairement les différents types d'engins ou les caractéristiques et particularités qui existent au sein des filets maillants (de fonds, emmêlant, trémail...) et qui ont une influence sur les différentes pêcheries et sont posés à des profondeurs différentes, ainsi que l'élaboration d'un calendrier en fonction des saisons de pêche.

Exemples de campagnes proposées : taux de sélectivité (dimension du maillage...); identification et taux de perte et abandon de filets ; étude des prises accessoires de requins à différents niveaux de profondeur à 600 mètres ; prises accidentelles ; danger du marquage des bouées ; essais avec plusieurs temps d'immersion des filets destinés à la pêche de la lotte (voir point 9) ; etc. L'intérêt scientifique de ces différents essais devra être validé par le réseau networks, soit durant l'été, soit au cours du séminaire d'octobre.

Michel Goujon propose expressément d'envisager la possibilité de prévoir des ressources budgétaires supplémentaires destinées aux indemnités de pertes commerciales sur les navires de pêche qui prennent des observateurs à bord...

BROUILLON

ACTIONS :

- Demande du CCR EOS auprès de Nils-Roare de la liste des noms des personnes qui travaillent au sein du réseau d'experts (network)
- Soutien et coordination du CCR EOS pour l'élaboration de protocoles, établissement d'un calendrier et collaboration à l'organisation et mise en place des différentes campagnes d'observation au sein des États membres intéressés.
- Après, élaboration d'un protocole unique validé par les scientifiques du réseau networks.
- Organisation d'un séminaire sur les filets profonds rassemblant les scientifiques du réseau networks, représentants professionnels concernés et ONG.
- Désignation par le CCR EOS d'un Président pour le séminaire présentiel, et étude des moyens de financement adaptés à son organisation.
- Nomination de Michel Goujon comme coordinateur pour préparer le séminaire.

8. Redéfinition du seuil relatif aux temps d'immersion liés aux pourcentages de rejets en mer et de prises accessoires.

On convient de fixer les termes d'une campagne expérimentale pour le mouillage de filets maillants destinés à pêche de la lotte pendant des temps d'immersion différents (ex.. 24, 48 et 72 heures), afin de tenter de découvrir quel est le temps d'immersion idéal. Le scientifique fait part expressément de la disponibilité de ses collègues pour coopérer à cette tâche, étant donné le caractère essentiel du recueil de données supplémentaires concernant les différentes pêcheries.

9. Surveillance, contrôle et exécution de la réglementation en vigueur (Ian Gatt)

Ian Gatt reconnaît que la méconnaissance de l'existence et de la localisation des filets pour cause de défaut de marquage, principalement lorsqu'il n'y a pas de bateau autour de l'engin, est un des principaux soucis du secteur halieutique écossais. Il exige un plus haut degré de surveillance et plus de rigueur concernant les sanctions du manquement aux règlements actuels en vigueur en la matière.

ACTION : Poursuite du débat à ce sujet par voie électronique, grâce à la création d'un forum entre les membres de ce groupe d'approche.

Divers - Conclusions

Les principales conclusions de ces séminaires sont résumées. Aucune remarque n'est formulée concernant ces conclusions, ni sur d'autres sujets.

La réunion est close à 13:00 heures.